

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale																
Date de réception : 03/07/2020	Dossier complet le : 03/07/2020	N° d'enregistrement : 2020-9893														
1. Intitulé du projet																
Projet de piste DFCI communes de Fossemagne et de Bars (Forêt Barrade)																
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)																
2.1 Personne physique																
Nom	Prénom															
2.2 Personne morale																
Dénomination ou raison sociale	SMO DFCI 24															
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Le Président, M. CAMPAGNAUD Michel															
RCS / SIRET	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <td>2</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>8</td><td>2</td><td>0</td><td>4</td><td>8</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>4</td> </tr> </table>	2	0	0	0	8	2	0	4	8	0	0	0	1	4	Forme juridique
2	0	0	0	8	2	0	4	8	0	0	0	1	4			
		Syndicat Mixte Ouvert														
Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1																
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet																
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))															
6. Infrastructures routières	Construction de voies mobilisant des techniques de stabilisation des sols et d'une longueur supérieure à 3 km. (distance du projet de la piste DFCI : 4 km)															
4. Caractéristiques générales du projet																
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire																
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition																
Création d'une piste DFCI d'une distance de 4000 mètres dans la forêt Barrade en limite des communes de Fossemagne et de Bars																

4.2 Objectifs du projet

Création d'une piste de Défense des Forêts Contre l'Incendie d'une distance de 4000 mètres contribuant à la pénétrabilité du massif forestier et à la lutte contre les incendies de forêts.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Ouverture de la piste sur l'emprise du chemin rural existant au norme en vigueur soit 8 mètres de large.

Mise en place de passages busés pour faciliter l'écoulement des eaux

Mise en forme de la piste et empiérement de la plateforme sur une largeur de 3.50 à 4 mètres en matériaux calcaires

Les travaux seront préférentiellement réalisés en périodes sèches vraisemblablement au printemps ou à l'été 2021.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Suite à la réalisation de cette piste celle-ci sera accessible préférentiellement aux riverains des parcelles limitrophes, ainsi qu'aux véhicules du Service Départementale d'Incendie et de Secours

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande de financement dans le cadre des aides à la prévention des dommages causés par les incendies (dispositif 8.3.A du programme de développement rural de la région Aquitaine).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
LINEAIRE DE LA PISTE A CREER : 4 km	4000 mètres
Commune de Fossemagne : 2352.5 m Commune de Bars : 1647.5 m	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Limites communales entre les communes de Bars et de Fossemagne :

du lieu-dit "le Granval" jusqu'au lieu-dit "le Gourd"

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 0 1' 6 7" 29 Lat. 4 5° 1 0' 6 3" 60

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 0 0° 9 9' 3 6" 43 Lat. 4 5° 0 9' 6 5" 56

Point d'arrivée :

Long. 0 1° 0 2' 0 9" 77 Lat. 4 5° 1 1' 6 4" 45

Communes traversées :

Fossemagne et Bars

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aménagement d'un chemin rural cadastré actuellement difficilement praticable. Transformation d'un sol naturel en sol empierré
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Des nuisances sonores pourront être engendrées lors de la phases de travaux par les engins en charge de la conception de l'ouvrage (pelle hydraulique et bull) à raison d'environ 5 à 10 jours par kilomètre.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des vibrations superficielles pourront être engendrées lors de la phases de travaux par les engins en charge de la conception de l'ouvrage (pelle hydraulique et bull) à raison d'environ 5 à 10 jours par kilomètre.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La création de la piste forestière engendrera la production de souches et de rémanents (branches) qui seront broyés lors de la phase de travaux. Des déblais de terre seront étalés de part et d'autre de la piste en fonction des terrassements et des purges nécessaires à la réalisation de la piste.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Création d'une piste favorisant l'accessibilité au massif forestier

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Ce projet de piste DFCI d'une longueur de 4 km a pour objectif la mise en sécurité du massif forestier contre les incendies de forêt.

Ce projet a un impact relativement faible au niveau environnemental et paysager.
Il contribue à la pénétrabilité du massif forestier ainsi qu'à la DFCI et à l'exploitation forestière.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet ne nécessite vraisemblablement pas une évaluation environnementale.

- Le linéaire du projet est relativement faible
- L'impact sur la flore, la faune et les habitats est extrêmement limité, car le chemin rural sur lequel le projet est envisagé est déjà ouvert à la circulation sur la majorité du linéaire.

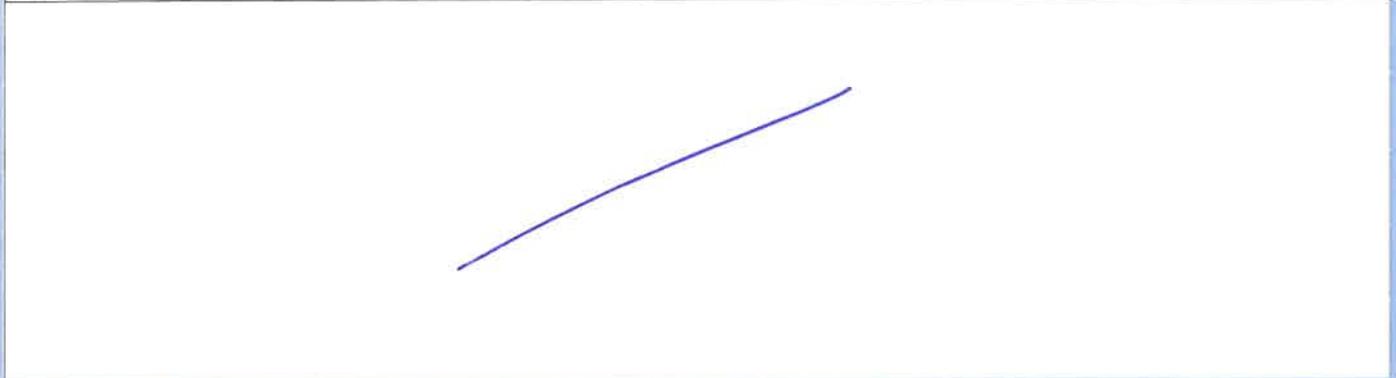
8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet


9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

VILLANBLARD

le,

24 / 06 / 2020

Signature

SYNDICAT MIXTE
Ouvert DFCI24
Le Président



Projet piste DFCI

SMO DFCI 24

Le 24 juin 2020

Communes de Fossemagne et de Bars

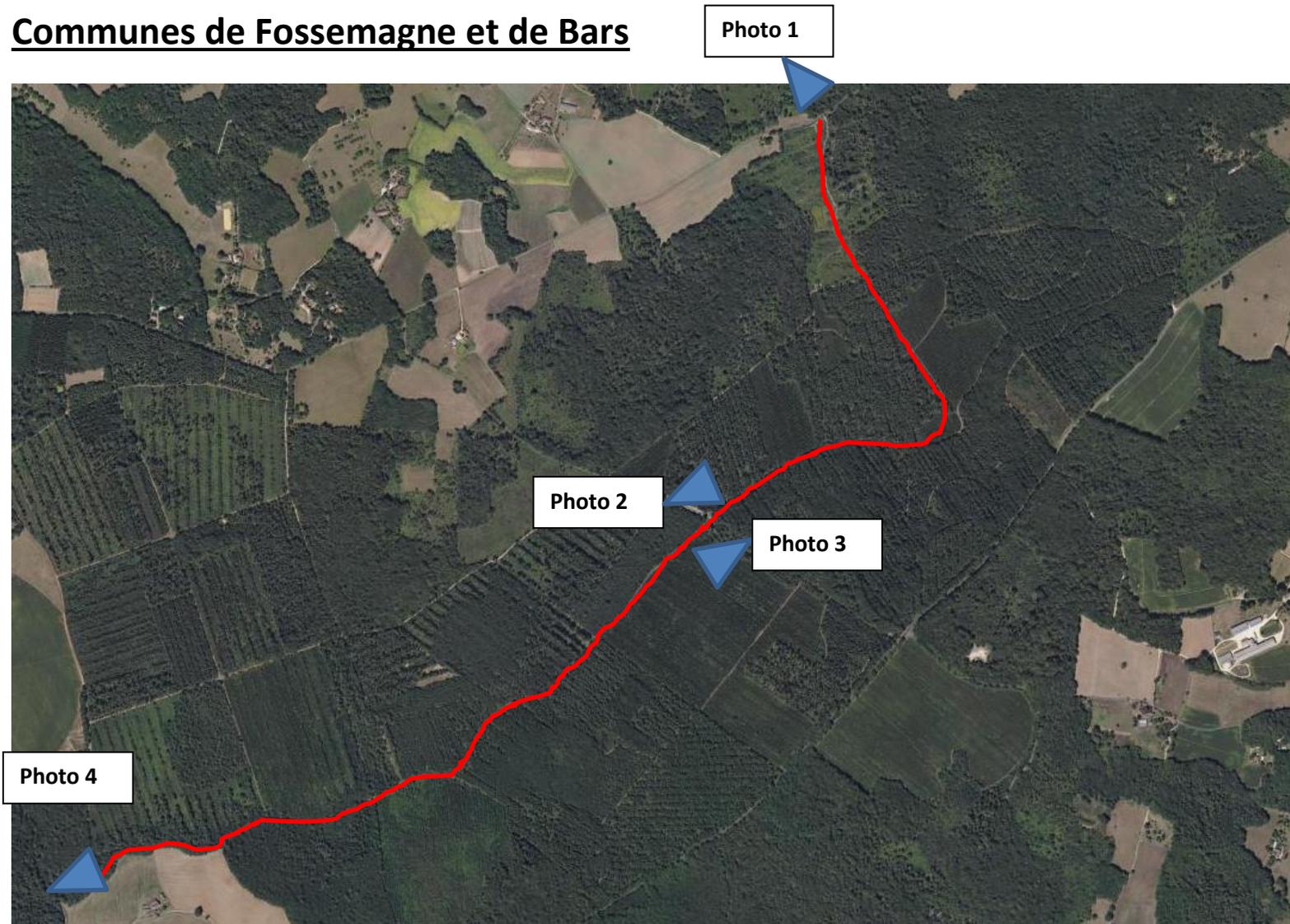


Photo 1 :



Photo 2 :



Photo 3 :



Photo 4 :



Service départemental d'incendie et de secours de la Dordogne

Etablissement Public Administratif

**Corps départemental des
sapeurs-pompiers**

Groupement des Services Opérationnels

Service Opération Prévision

SOP/PP/SP/N°

Réf Arrivée n° 2561

Dossier suivi par :

Commandant **patrick.pittorino**

Téléphone : 05/53/35/82/51

Mail : pittorino.patrick@sdis24.fr

Périgueux, le

Le directeur départemental
des services d'incendie et de secours
chef du corps départemental

à

Monsieur Campagaud Michel

Syndicat Mixte Ouvert de DFCI de la Dordogne
Mairie – 1 avenue Edouard Dupuy
24140 Villamblard

Objet : Avis relatif au projet de création d'une piste DFCI limite communes Fossemagne et Bars.

Référence : votre courrierl en date du 19/02/2020.

Par courriel cité en référence, vous avez sollicité la participation du SDIS24 pour réaliser une visite préalable à un projet de voirie DFCI en limite des communes de Fossemagne et de Bars.

Après une visite réalisée sur site le 12 juin 2020, je porte à votre connaissance que nous proposons un avis favorable à la création de cet aménagement qui présente un réel intérêt dans le cadre de la lutte contre les feux de forêts.

Aussi, afin d'aboutir au meilleur résultat, je porte à votre connaissance les caractéristiques qui permettent leur utilisation par les moyens des services d'incendie et de secours :

Normes requises : Piste en sol naturel.

Emprise de 8 à 12 m pour une piste munie de deux fossés, tolérance de 6 à 7 m pour les autres.

Les pistes ont une bande de roulement de 4m de large à 2% afin d'évacuer les eaux.

Les fossés sont facultatifs et leur mode de création et leur profondeur doivent être raisonnés en fonction de l'hydromorphie.

Normes requises : Empierrement des pistes.

Les pistes empierrées doivent avoir une bande de roulement de 4m de large,

L'épaisseur totale du granulat est de 25 cm compacté,

Des surlargeurs sont possibles pour favoriser le croisement des véhicules ou diminuer les contraintes dues aux angles de virement trop aigus.

Déclivité maximale :

Cas général 6%,

En zones vallonnées 12%.

Points d'aspirations :

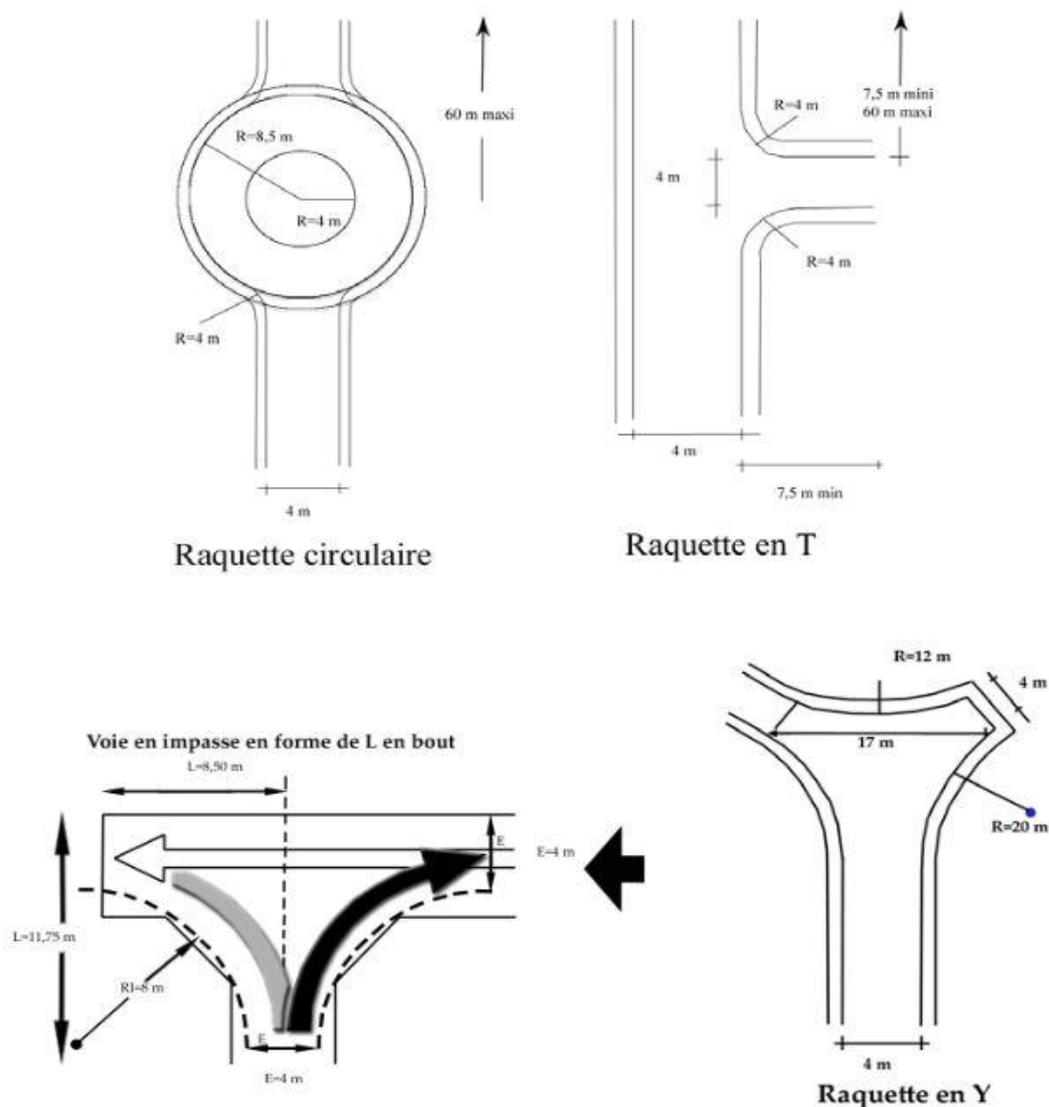
Certaines de ces pistes permettent d'accéder à des points d'eau naturels. Pour que ceux-ci puissent être répertoriés et utilisables par le SDIS il convient de veiller à ce que les aménagements suivants soient réalisés :

- la piste DFCI qui distribue un point d'eau doit permettre, aux véhicules d'incendie et de secours, d'approcher et de se mettre en aspiration ;
- la hauteur entre le point d'aspiration et le niveau d'eau le plus bas ne doit pas excéder 6 mètres ;
- la profondeur minimale doit être au minimum de 1 mètre ;
- les points d'eau doivent être accessibles en permanence, signalés et dotés d'une aire ou d'une plate-forme de 32m² (8m x 4 m) permettant aisément la mise en œuvre des engins de secours.

Manoeuvrabilité :

Une piste DFCI doit permettre aux véhicules de manoeuvrer notamment en cas de procédure de fuite ou de mise en sécurité. En conséquence il convient de proscrire les culs de sacs et de les aménager

Les aires de retournement permettent une circulation plus facile des véhicules au quotidien. Pour les sapeurs-pompiers, elles facilitent la mise en œuvre et le repli éventuel des moyens.



Identification des pistes :

Il convient de se rapprocher d'une part du service cartographique du SDIS (SCIG) pour obtenir la numérotation adaptée (identification de la commune suivie d'un numéro) et d'autre part, de monsieur Adrien PEYRAT à la chambre d'agriculture pour le modèle de panneautage.

Mes services restent à votre entière disposition pour toute réunion ou renseignement complémentaire que vous jugeriez utile.

Pour le directeur départemental
et par délégation,
le directeur départemental adjoint,

Lieutenant-colonel Olivier Neis

Copie :

A monsieur Adrien Peyrat
Conseiller spécialisé forêt
Animateur du SMO DFCI 24
Agricultures & Territoires
Boulevard des Saveurs – CréaVallée Nord – Coulounieix Chamiers
CS 10250 – 24060 PERIGUEUX Cedex 9